

undefined - mardi 4 octobre 2022

Vos communes

PAYS VIENNOIS/CANTON DE VIENNE-1

## Habitat, social, jeunesse : des subventions départementales votées



*La chapelle Saint-Maxime à Chuzelles va bénéficier de crédits pour sa restauration. Photo Le DL /Monique CACHAT*

Christophe Charles, maire de Luzinay, Martine Faïta, maire de Pont-Évêque, et leurs collègues de la majorité départementale Pour l'Isère, autour du président Jean-Pierre Barbier, se sont réunis en assemblée départementale ce vendredi 30 septembre pour la Commission permanente.

Ils ont voté à cette occasion l'attribution de plusieurs subventions pour le canton de Vienne-1.

### • **Action sociale, solidarités**

- 1 159 € pour l'adaptation du logement des personnes âgées ou en perte d'autonomie.

### • **Mobilité, habitat, équipement des territoires, numérique**

- 138 470 € de crédits consacrés au Plan école pour la restructuration d'un restaurant scolaire à Seyssuel.
- 178 200 € de crédits consacrés au Plan école pour l'agrandissement du groupe scolaire de Septème.

### • **Éducation, jeunesse et sports**

- 6 300 € de crédits réservés aux associations du canton dans le cadre des initiatives locales.

### • **Culture, patrimoine**

- 50 000 € de crédits pour la restauration de la charpente et de la clé de voûte de la chapelle Saint-Maxime à Chuzelles.

- 5 616 € de crédits pour l'étude de la restauration de la façade du château de Septème.
- 5 000 € de crédits en faveur de la pratique, de la création et de la diffusion artistique d'associations du canton.

- **Finances, ressources humaines, moyens généraux**

- 195 155 € de crédits au fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle, répartition 2022 aux communes du canton de Vienne-1.
- Ont également été votées 4 subventions d'initiative locale à 4 associations de Vienne, Pont-Évêque, Moidieu-Détourbe et Luzinay.